

Chronique de la société

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

Band (Jahr): **22 (1949-1950)**

Heft 3

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

ÉTAT NOMINATIF

Adhésions :

Mlle Yopa Chatura-Chinda, Lausanne.

M. Jean-Charles Godoy, Lausanne.

M. Robert Marclay, Lausanne.

Démissions :

M. Jean-Louis Perret, Lutry.

CONFÉRENCES

Cinq conférences ont été organisées au cours de l'automne : le 14 octobre, M. René Huyghe a parlé de *L'âme secrète des grands maîtres* et a initié son très fidèle public à une interprétation psychanalytique de l'œuvre d'art, montrant une fois de plus son extraordinaire puissance de renouvellement.

Le 12 novembre, M. l'abbé Morel présentait l'œuvre de *Picasso*. Cette conférence fut quelque peu troublée par les caprices de l'appareil de projections, qui obligèrent l'orateur à traiter plus rapidement qu'il ne l'aurait voulu une partie importante de son sujet. Néanmoins l'on a pu apprécier les qualités de mesure et d'enthousiasme tout à la fois de M. l'abbé Morel, et les rapprochements qu'il fit de l'art de Picasso avec l'art roman furent du plus haut intérêt.

Le 16 novembre, M. Gaëtan Picon a fait une conférence extrêmement riche sur *Balzac et la technique du roman*. Ses nombreux auditeurs ont admiré la profondeur de ses analyses, son objectivité et sa compréhension qui le conduisent non pas à choisir entre les explications que l'on peut donner de l'œuvre balzacienne, mais à opérer leur synthèse, enfin une langue étonnante de précision et de charme.

Les 13 et 15 décembre, c'était enfin au tour de M. Maxime Chastaing d'exposer deux sujets très originaux : *L'inexistence d'autrui*. — *L'autre en moi*. Philosophe, M. Maxime Chastaing ne se livre pas à des spéculations purement intellectuelles. C'est sur l'expérience quotidienne qu'il fonde sa

réflexion et c'est à elle qu'il revient dans ses conclusions, car à quoi servirait la psychologie sinon à permettre une conduite morale plus raisonnable et plus sûre? Ces conférences, tout autant que de subtiles études du cœur humain, furent d'émouvants témoignages. Nul doute que M. Chastaigne, quand il reviendra à Lausanne, — comme nous le souhaitons —, n'attire à lui le nombreux public que l'on aurait désiré pour ses premières conférences.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

18 janvier : Ernest Manganel : *Cézanne* (avec projections).

31 janvier : Sean O'Faolain : *Elisabeth Bowen — Evelyn Waugh — Graham Greene* (conférence en anglais).

6 février : Hugues Panassié : *L'apport du noir américain à la musique d'aujourd'hui* (conférence organisée par «Pour l'Art»).

20 février : Elisabeth Bowen : sujet à préciser (conférence en anglais).

Nous avons reçu :

Thyde Monnier : *Pourriture de l'homme* (Editions du Milieu du Monde).

Joseph Jolinon : *Aux écus d'or* (Editions du Milieu du Monde).

Rencontre : Cette revue littéraire, lancée courageusement par quelques étudiants et anciens étudiants de la Faculté des Lettres, a belle apparence et publie des textes de qualité. Plaidons l'indulgence pour un éditorial verbeux; les études et les poèmes qui le suivent ne sont pas à son image et autorisent notre confiance dans l'avenir. *Rencontre* est le seul moyen d'expression offert aux jeunes talents littéraires : c'est une raison suffisante pour lui accorder intérêt et soutien.

Editeurs et rédacteurs responsables :
ERNEST GIDDEY et GILBERT GUIBAN, Lausanne

EXTRAIT DES STATUTS

de la société des Etudes de Lettres

Art. 3. L'association « Les Etudes de Lettres » a pour but de soutenir et d'encourager dans le canton de Vaud l'étude de toutes les sciences et disciplines qui figurent ou pourraient figurer au programme de la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne.

Art. 4. Elle se propose notamment :

a) de s'intéresser à l'activité de la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne ;

b) de grouper et d'aider, dans la mesure de ses moyens, ceux qui s'intéressent ou se livrent aux études de lettres ;

c) de s'entremettre le cas échéant pour leur rendre plus accessibles les ressources de tout ordre que le canton leur offre déjà et de favoriser le développement de ces ressources ;

d) d'organiser des colloques entre les membres de l'association, ainsi que des conférences ;

e) de constituer une bibliothèque à l'usage des membres.

Tous les étudiants de l'Université et de la Faculté de Théologie libre, les anciens étudiants et les auditeurs de la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, ainsi que les professeurs de l'Université et les membres du Corps enseignant secondaire, peuvent faire partie de l'association sur leur simple demande.

Toute autre personne peut y entrer sur présentation de deux membres.

La finance d'entrée est actuellement fixée à 2 fr. et la cotisation annuelle à 6 fr.

Peuvent devenir *membres à vie* :

a) les étudiants de la Faculté des Lettres qui versent, en une fois, une somme de 50 fr. ;

b) les anciens étudiants de la Faculté des Lettres qui, dans les cinq ans après leur sortie de l'Université, versent, en une fois, une somme de 75 fr. ;

c) les personnes qui versent, en une fois, une somme de 100 fr.